



Laïcité, facs... Blanquer parle cash

Le ministre de l'Éducation nationale se livre sur la laïcité, la violence à l'école, les programmes, la politique...

Il est l'une des nouvelles têtes du nouveau monde macronien. En un an, le programme du ministre de l'Éducation - retour aux "basiques", refus du compromis avec les "pédagogos", volonté affichée de regarder les problèmes en face - lui a valu une popularité enviable. En mai 2018, 58% des Français se disent toujours favorables à sa politique.

Le changement de discours a fait mouche, donc. Reste à savoir si l'action convaincra. L'Express a passé le ministre sur le grill. Sur la laïcité (il fait des annonces qui feront parler), sur Parcoursup, sur les violences scolaires... La méthode Blanquer peut-elle réparer l'école ? Fait-il les bons diagnostics ? Propose-t-il des réponses à la hauteur des défis ? Voici de quoi commencer à se faire une idée.

LAÏCITÉ

"Je vais mettre à disposition de chaque professeur en France une adresse de saisine où on lui garantit une prise de contact du ministère dans les 24 heures en cas de signalement d'un problème relatif à la laïcité"

Antoine Doyen

L'Express : Début 2018, vous avez mis en place un "conseil des sages" dont le but était de plancher sur les questions de la laïcité à l'école. Ce conseil vous a-t-il remis ses premières conclusions ? Pouvez-vous nous dire d'ores et déjà les principales préconisations que vous avez décidé de suivre ?

Jean-Michel Blanquer : C'est un peu tôt pour qu'il y ait de "grandes préconisations", mais oui, il y a déjà des premiers éléments. Je voudrais d'abord insister sur l'effet positif qui a découlé de la mise en place elle-même de ce conseil des sages. Cela a été perçu comme un signal rassurant ; comme un message aux acteurs de la laïcité au sein de l'Éducation nationale que, désormais, une référence claire s'installait. Alors que, par le passé, on a parfois souffert du manque de référence. Ensuite, le travail du conseil des sages - qui est un travail de longue haleine - a vocation à être structurel et structurant pour l'Éducation nationale. Le premier résultat "tangibile" est donc logiquement l'écriture d'un vade-mecum de la laïcité, que nous allons distribuer dès le 30 mai, et qui permettra d'avoir une référence commune à tous les établissements de France. Pour que les acteurs sachent comment agir pour promouvoir la laïcité.

Quelle est différence avec le "livret laïcité" diffusé par Najat Vallaud-Belkacem en décembre 2016 ?

C'est une version plus développée, plus pratique et aussi peut-être plus [il hésite, cherche ses mots]... volontariste.

Volontariste, c'est-à-dire ? Avez-vous des exemples ?

Je ne doute pas que vous allez vous livrer, vous-même, au jeu des différences. Le livret laïcité insistait beaucoup - et à juste titre - sur la prévention. Mais cela donnait l'impression que cette dernière était l'alpha et l'oméga de ce qu'il fallait entreprendre pour veiller à la laïcité. Or tous les problèmes ne peuvent être traités en amont. Il faut aussi apporter des réponses, expliquer et sanctionner si besoin, dans les cas où les atteintes à la laïcité sont manifestes et n'ont pu être empêchées par la prévention. Sur ces questions, comme sur les questions d'égalité hommes femmes, par exemple - qui sont parfois corrélées -, il faut annoncer clairement ce qu'on attend et ce qui est du domaine de la sanction, de sorte que les règles de vie soient posées.

D'après nos informations, le conseil des sages a également planché sur la formation des enseignants à la laïcité. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Les professeurs sont parfois dans le désarroi face à des situations qu'ils ne savent pas comment gérer. Pour les sortir de ce malaise, deux actions sont nécessaires. D'abord, en effet, la formation. Il faut fournir aux enseignants un corpus d'éléments clairs, portant à la fois sur le contenu, et sur l'attitude à adopter, par exemple, lorsqu'une assertion scientifique est contestée au nom de la religion. Deuxièmement, il ne faut pas que les professeurs se sentent seuls. Nous sommes une institution d'un million de personnes, et je veux que chaque professeur sente qu'il y a un million de personnes derrière lui pour résoudre les problèmes qu'il rencontre. Il faut montrer une unité du monde adulte face à ces sujets qui, finalement, sont parfois des sujets de discipline. Parmi les nouveautés, je vais mettre à disposition de chaque professeur en France une adresse de saisine où on lui garantit une prise de contact du ministère dans les vingt-quatre heures en cas de signalement d'un problème relatif à la laïcité. Tout professeur de France, comme tout chef d'établissement évidemment, sera en situation de saisir son institution d'une atteinte à la laïcité constatée dans sa vie quotidienne.

Avec une prise de contact dans les vingt-quatre heures, dites-vous ? Une sorte de hot-line laïcité ?

La prise de contact dans les vingt-quatre heures, oui. Pour ce qui est de la solution : autant que faire se peut ; il n'y a pas toujours la solution, comme ça, toute simple. Mais encore une fois, le fait d'avoir des règles claires, le fait que l'institution affiche une volonté de traiter les problèmes, et que cette volonté s'accompagne de moyens humains - puisque nous constituons des équipes à l'échelle rectorale pour prévenir, soutenir, intervenir... tout ceci permettra de faire respecter les règles.

Est-ce vraiment " nouveau " ? En 2004, un de vos prédécesseurs a enterré le rapport Obin, qui mettait en garde contre les reculs de la laïcité dans certaines écoles publiques. Entre cet enterrement et la mise en place de votre conseil des sages -dont certains membres étaient déjà de la commission Obin !- a-t-on perdu quatorze ans ?

Je pense que trop de temps a été perdu, c'est évident. Il faut désormais que la République se montre sereine et forte sur ces questions. J'insiste et sur la sérénité et sur la force. De même que j'insiste sur le fait qu'il ne faut ni minimiser ni dramatiser : juste regarder le problème en face. Chez les acteurs de l'Education nationale, il y a parfois eu la tentation de ne pas faire de vagues et donc de mettre les problèmes sous le tapis. C'est quelque chose que j'ai toujours combattu dans ma carrière. Et, en même temps, il ne faut pas céder à une dramatisation inutile.

Vous dites " ni minimiser ni dramatiser ", mais on manque d'indicateurs sur l'ampleur du problème. Par exemple, l'ex-principal de collège Bernard Ravet raconte qu'il a un jour refusé l'inscription d'un enfant juif car il ne pouvait pas assurer sa sécurité dans son collège des quartiers nord de Marseille. Combien d'établissements sont ainsi minés par un communautarisme belliqueux ? Avez-vous un chiffre à nous donner ?

Moi-même, comme recteur, j'ai eu à défendre le cas d'un professeur juif qui faisait l'objet d'insultes antisémites de la part de ses élèves. C'était inacceptable, et l'on avait pu rétablir la situation. Donc, quand l'institution veut, elle peut. Et d'ailleurs, elle a parfois fait des choses - on ne peut pas dire qu'elle n'a rien fait du tout, même si cela a pu être parfois perçu comme largement insuffisant. Quant au diagnostic chiffré, nous ne pourrions faire ce tableau qu'à la fin de l'année. Nous avons entamé un travail de remontée de l'information depuis quelques semaines, qui prendra forcément un peu du temps.

Pour l'instant, pas de chiffrage ? Pas même un ordre de grandeur ?

Non. Mais, en revanche, on commence à avoir des remontées plus systématiques, des signalements. Là-dessus, oui, je peux vous dire qu'on en a eu autour de 280, mais cela mélange des choses extrêmement différentes. Des choses anodines, des choses qui finalement ne relèvent pas vraiment de la laïcité, des choses beaucoup plus graves, ou qui pourraient potentiellement l'être. Quand vous avez un élève de sixième qui crie " Allahou Akbar " dans une visite ou remet en cause des vérités scientifiques, vous pouvez juger cela comme minime, mais il faut y prêter attention. Il faut bien se rendre compte que l'on n'est pas devant des sujets simples, qu'on a aussi affaire à des adolescents, et qu'il faut qu'on fasse preuve collectivement d'un grand discernement.

Qui ne soit pas synonyme de passivité.

On a parfois l'impression de bouts de ficelle... Certains établissements-ghettos concentrent les élèves qui veulent imposer leur norme intolérante à la majorité, laquelle n'a d'autre choix que de désertir (quand elle en a les moyens) ou de se soumettre. Y a-t-il une autre solution, dans ce cas, que de fermer et répartir les élèves ?

C'est vraiment la solution de dernier ressort ! Il est évident qu'il y a un lien entre la mixité sociale et toute une série de problématiques, dont celle de la laïcité. Donc, oui, on doit tout tenter pour améliorer la mixité sociale dans nos établissements, et cela peut aller jusqu'à fermer un établissement et redistribuer les élèves. Cela s'est déjà vu, au reste. Mais ça n'est pas toujours la solution. Je suis très favorable à un volontarisme en matière de mixité sociale - en lien avec les conseils départementaux, bien sûr, qui sont compétents sur ces sujets - dès lors qu'il est pensé et qu'il est stratégique.

Avez-vous été alerté sur le rôle de certains pions, décrits par des proviseurs comme vecteurs d'un entrisme religieux ?

Oui. C'est un fait. Le recrutement d'assistants d'éducation a été jusqu'à aujourd'hui trop laissé au fil de l'eau. Mais il faut reconnaître que certains principaux de collège sont confrontés à de vraies difficultés de recrutement. Cela dit, c'est un sujet important, qui doit être abordé de façon offensive, et pas défensive. C'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter d'écarter telle ou telle personne radicalisée ou ayant une mauvaise influence sur les jeunes - c'est bien le minimum ! Il faut aller plus loin. Dans le futur, notre système de recrutement d'assistants d'éducation doit permettre d'embaucher des personnes de grande qualité, qui jouent un rôle positif pour les élèves, et à qui on offre des perspectives d'avenir grâce à leur statut d'assistant d'éducation. C'est pourquoi je souhaite que cette fonction constitue de plus en plus un prérecrutement pour les aspirants professeurs. Aujourd'hui, ce parcours de carrière existe déjà - c'est un beau vecteur d'ascension sociale -, et je veux le renforcer. Je veux faire en sorte qu'une proportion importante de nos 50000 assistants d'éducation soit de futurs professeurs.

Vous avez un pourcentage sur ces 50 000 ?

On est en train d'y travailler, mais une bonne majorité, cela me paraît envisageable à terme.

La multiplication des écoles confessionnelles catholiques, juives, musulmanes, n'est-elle pas problématique dans un pays à l'idéal laïque ?

Sur ce sujet, la France a plusieurs principes constitutionnels à considérer, dont la liberté d'enseignement. Il est tout à fait normal que l'enseignement confessionnel puisse exister dès lors qu'il respecte les principes de la République, bien entendu. Par ailleurs, pour l'équilibre national, il est important de rester dans une certaine proportion. Cette dernière est aujourd'hui autour de 80 pour le public et 20 pour le privé sous contrat.

Récemment, certains se sont émus que Maryam Pougetoux, la porte-parole de l'Unef, porte le voile. Et vous, cela vous gêne-t-il ?

Il faut dire très clairement que, comme tout adulte, cette jeune femme a la liberté de choisir de porter le voile, et personne ne peut le lui contester. Là où, selon moi, il y a un " sujet ", c'est qu'elle est la représentante de l'Unef. Ce syndicat étudiant fait donc un choix. Car faire d'une étudiante voilée sa porte-parole dit quelque chose. Ne soyons pas naïfs : dans l'enseignement supérieur comme dans d'autres institutions, une pression existe. C'est un changement historique signifiant pour une organisation qui prônait jusque-là le féminisme et la laïcité.

On dit parfois qu'il y a deux courants dans la Macronie au sujet de la laïcité : une conception qui s'autodéfinit comme ouverte et une autre, plus rigoureuse, à laquelle vous adhérez. Le diagnostic vous semble-t-il juste ?

Comme d'autres, je refuse de mettre un adjectif après laïcité parce que mettre un adjectif c'est ouvrir la voie à bien des pièges contre-productifs. La laïcité est la laïcité. Elle est en fait un principe très simple : un principe de liberté. Suis-je un défenseur de la liberté ? Oui. Est-ce que je considère, par ailleurs, qu'il y a un besoin métaphysique de l'homme et qu'on doit le prendre en

compte ? Oui. En cela, je suis totalement à l'aise avec tout ce que dit le président. Est-ce que, dans une démocratie, tout le monde a le droit d'avoir son choix métaphysique et moral pleinement assumé ? Oui. Est-ce que ce choix personnel de chacun doit se traduire par une pression sur les autres ? Non. Et c'est là que des critères assez simples sont en réalité faciles à comprendre par tous, à commencer par les enfants et les adolescents.

Vous dites que vous n'avez aucun problème avec l'appel d'Emmanuel Macron au Collège des Bernardins à s'engager " en tant que catholiques ". Le corollaire, pour les autres, est de s'engager en tant que juifs ou musulmans. N'est-ce pas simplement ce que fait cette jeune fille de l'Unef ? Elle se met une étiquette : " Je suis engagée comme citoyenne musulmane " ?

Non, cela n'a rien à voir. Ce sont deux choses très différentes. Le président appelle à s'engager au nom de ses principes intimes. Un exemple facile à comprendre : les scouts. Vous avez des scouts catholiques, protestants, musulmans... ils sont tous excellents et visent l'intérêt général. Ils suscitent l'engagement chez les enfants, au nom de leur foi, dans un sens convergeant totalement avec la République. Cela ne pose pas le début d'un problème. Ensuite, il y a l'exercice de responsabilités publiques. Et, bien sûr, lorsqu'il s'agit d'une association ou d'un parti, vous avez le droit de porter le vêtement que vous voulez : mais vous dites quelque chose de la philosophie que vous portez alors même que l'association ou le parti que vous représentez a une vocation républicaine et universaliste.

UNIVERSITÉ

"On aurait tort de laisser s'installer une sorte de culture de blocage en France"

Antoine Doyen

Près de la moitié des lycéens sont aujourd'hui en attente de réponses à leurs vœux sur Parcoursup. N'est-ce pas terriblement anxiogène pour eux ?

Dès le 22 mai, plus de 1 candidat sur 2 avait déjà reçu au moins une réponse positive. Chaque jour, de nouvelles propositions arrivent, puisque Parcoursup fonctionne en continu : chaque fois qu'un lycéen fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres. Le 22 mai, c'était le début de la phase de réponse et, dans les dix jours qui suivent, près de 300 000 nouvelles réponses positives sont ainsi transmises. C'est un nouveau système, nous n'y sommes pas encore habitués. C'est pourquoi il est essentiel d'expliquer et d'accompagner - et de rappeler le progrès que représente Parcoursup par rapport au tirage au sort de l'année dernière. L'entrée dans l'enseignement supérieur est désormais plus juste et plus transparente.

Quelles améliorations de ce système pouvez-vous déjà suggérer ?

Il sera toujours temps de faire un retour d'expérience, mais, aujourd'hui, nous devons surtout nous concentrer sur les réponses à apporter aux futurs étudiants.

D'après l'entourage de Frédérique Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, le mouvement des facs est en train de s'éteindre. Vous-même, en êtes-vous si sûr ?

Oui. Ces blocages sont le fait d'une infime minorité de personnes qui, à certains endroits, ne sont même pas étudiantes. C'est profondément scandaleux ! On aurait tort de laisser s'installer une sorte de culture de blocage en France. Paralyser autrui, en l'occurrence les étudiants, au nom de sa colère n'est pas un droit démocratique. C'est un abus de pouvoir que certains se mettent à pratiquer comme un métier. D'ailleurs, le fait qu'un député comme Eric Coquerel [NDLR : la France insoumise] participe à une action de blocage des examens est très inquiétant sur le plan des principes républicains. Il a clairement franchi une ligne jaune.

VIOLENCE SCOLAIRE ET INÉGALITÉS

"Nous devons aussi mettre en place des sanctions plus éducatives, notamment en réhabilitant les travaux d'intérêt général (...). Car un élève doit pouvoir être amené à réparer une faute qu'il a commise"

ANTOINE DOYEN POUR L'EXPRESS

La carte scolaire apparaît de plus en plus comme un piège à "enfants défavorisés", les familles

aisées désertant les établissements publics où elles sont sectorisées quand ceux-ci ne leur paraissent pas de bon niveau. Faut-il y mettre fin ?

La carte scolaire n'est pas la solution miracle capable, à elle seule, de régler les problèmes de mixité sociale. Ils restent à résoudre en France, comme ailleurs dans le monde entier. Cela pourrait passer, pourquoi pas, par une certaine ouverture de la carte scolaire. Mais je crois aussi aux actions volontaristes, comme celle d'inscrire des élèves un peu loin de leurs domiciles. C'est ce que l'on va proposer au travers du plan internat pour les collégiens et les lycéens, dévoilé en septembre prochain. Notre troisième piste d'action - l'option la plus importante - est de rendre attractifs les territoires défavorisés. C'est pour cela que nous avons rétabli les classes bilingues, les sections européennes et internationales, et les langues anciennes. La réforme du baccalauréat, parfois présentée à tort comme vecteur de nouvelles injustices, va au contraire être un bon outil pour contrebalancer certaines inégalités. Je vous donne un exemple tiré du rapport Mathiot : en créant l'option double spécialité art-informatique - très intéressante mais difficile à généraliser - dans un lycée qui a justement besoin de renforcer sa réputation, vous attirerez les classes moyennes ou vous les empêcherez de partir dans le privé.

Notre récent reportage sur le lycée Gallieni, à Toulouse, a montré que, dans certains établissements, la République a baissé les bras... Si la situation s'améliore à Gallieni, d'autres lycées sont encore aujourd'hui en proie à une grande violence. N'y a-t-il pas urgence à agir ?

Le cas de Gallieni est emblématique de ces établissements où les enjeux de sécurité écrasent tous les autres problèmes. Comme cela peut ou a pu être le cas ailleurs, on y a trop longtemps laissé régner la loi du plus fort. Une petite minorité d'élèves avait réussi à prendre le pouvoir au détriment de tous les autres. Ce qui est évidemment inacceptable. Nous ne pouvons pas rester passifs face à ces phénomènes. L'urgence était de rétablir l'ordre en réaffirmant la fermeté de l'institution. C'est ce que nous avons fait. Ce qui me frappe sur ce sujet de la sécurité, c'est cette connotation toujours un peu négative qui pèse sur ceux qui l'abordent. On a tendance à les faire passer pour des réactionnaires alors que c'est un sujet de progrès par excellence. Si vous n'agissez pas, vous abandonnez les victimes à leur sort. Le corps enseignant ne doit plus être seul face à ce genre de situation. Il doit se sentir soutenu par l'institution. C'est une dimension de l'école de la confiance.

LIRE AUSSI >> Lycée Gallieni: enfin du concret!

Encore faut-il qu'il ait les moyens de l'alerter et de nommer les problèmes, trop souvent dissimulés...

Lorsque je suis arrivé, l'une de mes premières mesures a été de demander que le nombre de conseils de discipline ne soit plus un critère pour l'évaluation des établissements par le ministère. A force, cette prise en compte avait conduit certains chefs d'établissement à mettre les problèmes sous le tapis. Il faut qu'il y ait autant de conseils de discipline que nécessaire. Pour moi qui m'inscris dans la lignée républicaine la plus nette, le respect des règles est particulièrement important. Cela fait partie des principes éducatifs dont un enfant ou un adolescent a besoin pour se construire. Ce sont les bases de la psychologie. Nous devons aussi mettre en place des sanctions plus éducatives, notamment en réhabilitant les travaux d'intérêt général, pourquoi pas. Car un élève doit pouvoir être amené à réparer une faute qu'il a commise. Repeindre un mur qu'il aurait tagué, par exemple. Ou encore venir en aide à des personnes âgées dans le cas où il aurait insulté des adultes. Il est fondamental de reposer ces bases-là. Nous devons ensuite, bien entendu, systématiser les diagnostics de sécurité dans chaque établissement pour avoir une vision très précise de ce qu'il s'y passe. A Gallieni, comme ailleurs, il appartient ensuite aux équipes de se prendre en main et d'élaborer des solutions avec le soutien de l'institution.

Les filles sont en première ligne quand on parle d'insécurité. Elles sont encore trop souvent victimes d'actes sexistes et de violences. Les réponses apportées jusqu'à aujourd'hui vous semblent-elles suffisantes ?

On ne part pas de rien, mais nous ne sommes qu'au début du chemin et il faut aller plus loin. Dans ce domaine aussi, il faut regarder les problèmes en face et ne rien laisser passer. Le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes est d'ailleurs une priorité du gouvernement et j'y travaille

avec Marlène Schiappa. Des référents spécifiques seront créés dans chaque établissement, nous avons mis en place de nouveaux outils pédagogiques. Et comme en la matière la responsabilisation des familles est très importante, nous allons généraliser la "mallette des parents" d'aide à la parentalité dès la rentrée prochaine. Ces trois réunions de début d'année, organisées par petits groupes entre parents et professeurs, doivent permettre de faire passer un certain nombre de messages. Il ne suffit pas de rappeler les bons principes et d'éditer les bons documents, il faut aussi impliquer l'élève et sa famille.

LIRE AUSSI >> N'abandonnons pas les filles

Comment comptez-vous remédier à la pénurie d'auxiliaires spécialisés (AESH et AVS), qui a des conséquences pour de nombreux enfants scolarisés atteints de handicaps ?

C'est également l'une des grandes priorités du quinquennat, et je travaille étroitement avec la secrétaire d'Etat Sophie Cluzel sur cette question. Nous constatons une forte augmentation des demandes puisque nous avons autour de 300 000 élèves en situation de handicap. Notre volonté d'améliorer la situation s'est d'abord traduite, à la rentrée dernière, par la création de 8 000 nouveaux postes - avec désormais 80 000 personnes aux côtés des élèves en situation de handicap. Nous allons maintenant mettre l'accent sur trois choses. Primo, la formation des professeurs qui peuvent, là encore, se sentir démunis face à certaines situations. Deuisio, le développement de structures d'accueil spécialisées quand c'est nécessaire, comme le prévoit le quatrième plan autisme. Tertio, il faut améliorer la formation des auxiliaires de vie scolaire, leur garantir des emplois moins précaires, et leur permettre un suivi de l'enfant non seulement pendant le temps scolaire mais aussi périscolaire. Résultat, ils auront des emplois plus stables et mieux rémunérés.

"Beaucoup de professeurs des écoles n'aiment pas les mathématiques", déplorait récemment le mathématicien et député En marche Cédric Villani, en y voyant l'une des causes du retard français dans les sciences. Partagez-vous ce diagnostic ?

Oui, il est vrai que les professeurs du premier degré ont très souvent suivi des études littéraires. Nous devons redonner une culture générale mathématique à tous les citoyens et a fortiori aux professeurs des écoles. D'où la nécessité de recruter parmi le vivier d'étudiants en maths et en sciences et de renforcer l'étude de cette discipline dans la formation initiale des professeurs. Sur ces sujets, le rapport que m'ont remis Cédric Villani et Charles Torossian donne beaucoup de pistes d'action, que nous mettons en oeuvre.

Dans votre dernier livre, Construisons ensemble l'école de la confiance (Odile Jacob), vous réaffirmez votre opposition à l'usage du portable à l'école. Le recours aux émoticônes a-t-il contribué à l'appauvrissement de l'orthographe ?

Les émoticônes ne me posent aucun problème. Au contraire, je trouve cela plutôt sympathique et vivant.

Lesquelles utilisez-vous ?

Alors là, vous rentrez dans mon intimité ! [Rire.] Disons ce fêtard, avec le chapeau pointu et les cotillons. Je l'utilise pour les bonnes nouvelles. Donc plusieurs fois par jour !

Et quel est votre avis sur l'écriture texto ?

Elle me semble moins à la mode par rapport à il y a quelques années. En tout cas, en ce qui me concerne, j'en reçois moins qu'avant... Peut-être parce que je suis devenu ministre de l'Education ! [Rire.] Plus sérieusement, oui, cette écriture quasi phonétique a pu créer de mauvaises habitudes. Il est très important de s'entraîner à la qualité. C'est pourquoi le clavier ne doit pas se substituer à la main mais s'y ajouter.

Certains vous ont surnommé "Ctrl Z" - touche du clavier annulant les modifications ou ajouts récents, et restituant le document initial - en disant que vous étiez le ministre du "c'était mieux avant". Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Mon message est plutôt : " Ce sera mieux demain. " La seule chose qui compte pour moi, c'est de faire progresser les élèves et, pour cela, de déployer, avec les professeurs, les solutions qui

fonctionnent. C'est sans doute pour cela que les Français soutiennent largement les mesures que j'ai jusqu'à présent mises en oeuvre.

POLITIQUE

"L'augmentation des effectifs en personnels n'est pas le sujet le plus important en soi pour l'Education nationale. Les sujets importants, ce sont la formation des professeurs, la relation avec les parents d'élèves, la qualité des programmes"

Antoine Doyen

L'Éducation nationale est-elle concernée par les réformes que va proposer le comité Action publique 2022 ?

Tout l'appareil d'Etat est concerné. A l'Éducation, par exemple, nous devons améliorer la relation de l'institution avec les enseignants, nous doter d'une gestion des carrières beaucoup plus fine, répondre aux problèmes de nos professeurs, qu'il s'agisse de logement ou de rapprochement entre conjoints. La gestion des ressources humaines ne doit pas être robotisée, mais se faire au plus près du terrain. Ce sera l'un des objectifs qui nous seront fixés à partir du travail de ce comité.

On ne supprimera pas de postes à l'Éducation ?

Pour l'Education nationale, le grand enjeu est surtout qualitatif.

Le grand enjeu pour le président, c'est de baisser les dépenses de 80 milliards d'euros.

Vous verrez que le budget de l'Education nationale, exprimé en pourcentage du PIB, n'a pas vocation à baisser.

Et en montant absolu ?

Le montant du prochain budget de l'Education nationale sera le reflet de l'ambition que nous avons pour l'école. Si le pourcentage ne diminue pas, et puisque le PIB augmente, le budget en valeur absolue ne peut pas baisser ! Il a déjà augmenté pour cette rentrée, nous avons créé des postes. Mais j'insiste : l'augmentation des effectifs en personnels n'est pas le sujet le plus important en soi pour l'Education nationale. Les sujets importants, ce sont la formation des professeurs, la relation avec les parents d'élèves, la qualité des programmes. Toutes les polémiques sur les enjeux quantitatifs sont plus stériles qu'utiles. Par ailleurs, nous devons viser à améliorer la carrière des professeurs, leur pouvoir d'achat. On ne le fera pas si la hausse du nombre de postes est exponentielle.

Vous vous engagez à augmenter le pouvoir d'achat des enseignants d'ici à la fin du quinquennat ?

C'est bien mon objectif.

Que répondez-vous à Olivier Faure, premier secrétaire du PS, qui affirme que vous ne pourriez pas mener votre politique sans les recrutements réalisés par François Hollande ?

C'est une affirmation sans fondement car nous créons les postes correspondant à nos nouveaux dispositifs. C'est de l'argumentaire politicien : les effectifs supplémentaires du quinquennat précédent n'ont entraîné aucune amélioration. En revanche, nos créations de postes sont ciblées sur les besoins, par exemple dans le premier degré.

Qu'avez-vous appris d'Emmanuel Macron depuis un an ?

Je vais prendre un peu de temps pour vous répondre [Jean Michel Blanquer réfléchit effectivement pendant près d'une minute]. Je prends mon temps, car il y a beaucoup de choses à dire ! Ce qui est frappant avec Emmanuel Macron, c'est qu'il a rendu possibles des choses qui semblaient infaisables en France. Trop de commentaires sur l'action du président depuis un an ont tendance à minimiser le caractère novateur de son action et de celle du gouvernement. Il a en quelque sorte " désengoncé " le système politique français et, domaine par domaine, ouvert des possibilités qui n'existaient pas auparavant. L'image de la France dans le monde s'est transformée. C'est un progrès énorme.

Vous le ressentez dans votre domaine ?

Oui, ce phénomène vertueux a un impact considérable sur le rayonnement du système éducatif français. Nos expérimentations sont regardées, les gens ont envie de connaître notre politique éducative. Emmanuel Macron a montré la force de l'optimisme et de la volonté. J'ai toujours eu un naturel optimiste, et je suis extrêmement heureux de voir que quelqu'un d'encore plus optimiste que moi a été élu par les Français. Pour surmonter nos difficultés, je crois au cercle vertueux de l'optimisme.

Et pour vous, l'action de Macron s'inscrit dans cette dynamique ?

Oui, il m'a prouvé qu'elle pouvait se vérifier. Il m'a aussi appris l'importance du débat. J'apprécie son goût de la discussion, sa science dialectique. Emmanuel Macron, c'est l'Homo dialecticus. Dans tous les sens du mot. Au sens hégélien, il réalise la synthèse des contraires contenue dans cette expression du " en même temps ". Au sens socratique, il pense que, de la discussion entre deux personnes, peut émerger quelque chose de fructueux.

Il recherche la confrontation ?

En tout cas, il ne fuit pas le débat. Il l'a récemment montré lors de débats télévisés [allusion à l'interview du président par Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel, requalifiée, donc, de " débat "]. J'ai vu ce même trait à l'oeuvre à Saint-Martin, pendant la visite présidentielle en septembre, suite à l'ouragan Irma : il y avait des gens très en colère. Il va à leur rencontre, il se prend un tonneau de colère et il le prend parce qu'il croit en l'homme, en la force de la parole. Il est persuadé qu'une pensée claire donne une action claire. Je m'arrête là car je vais être épinglé par " La brosse à reluire " [rubrique du Canard enchaîné] !

Et vous, qu'avez-vous appris à Emmanuel Macron ?

Alors là, je vais franchir " Le mur du çon " [autre célèbre rubrique du même titre] ! Je pense que je lui ai montré la validité de ce mode de raisonnement pour l'Éducation nationale. J'étais assez seul à penser que cette approche dialectique pouvait fonctionner aussi dans ce domaine.

Vous dites que Macron aime le débat, mais dans sa pratique du pouvoir il semble s'être éloigné de cette horizontalité affichée durant la campagne pour privilégier la verticalité.

Pas du tout, il y a bien la verticalité et elle est souhaitée. Nous avons besoin d'un État puissant capable de sortir de la crise dans laquelle il s'est mis lui-même. Mais l'horizontalité est très présente dans la construction des politiques publiques. Le simple fait de diriger un gouvernement constitué d'une bonne part de membres de la société civile permet au Premier ministre d'apporter des éléments issus d'expériences de terrain, donc horizontales. Et nous pratiquons de larges consultations. Plus de 40 000 lycéens ont participé à celle organisée pour la réforme du bac.

Et à la SNCF, il y a de l'horizontalité ?

Oui, parce que la réforme est issue de constats de terrain réalisés depuis très longtemps et que, pour réformer, il faut penser aux usagers. D'abord et avant tout.

En quoi le ministre de l'Éducation peut-il aider le président à corriger son étiquette de président des riches ?

Cette étiquette ne correspond pas à la réalité. Le sujet principal pour le président et le Premier ministre, c'est le rebond de la France, et cela notamment au service des plus défavorisés. C'est tout le sens des mots "libérer", "protéger" et "unir". Ce quinquennat a une visée sociale aux antipodes de toute démagogie. Il y a nécessité de remettre le pays en ordre, pour le fonctionnement de l'État comme pour celui de l'économie, pour être capable de redistribuer. Nous avons trouvé une situation budgétaire dégradée et le président de la République et le Premier ministre ont réussi à redresser la barre en cours de route. Mais nous ne pouvons pas jouer la Semeuse sur le plan social comme d'autres l'ont fait dans le passé avec les factures que nous avons à payer aujourd'hui. Dans mon domaine, tout ce que je fais a comme premier objectif la lutte contre les inégalités sociales. La mesure la plus emblématique est la division des classes de CP et de CE1 par deux [dans les zones d'éducation prioritaire]. C'est la mesure la plus sociale sur le plan éducatif depuis des décennies car elle va à la racine de la lutte contre les inégalités. S'il existe une fragilité chez un enfant de 6 ou 7 ans, les milieux les plus favorisés peuvent y répondre. Pas les autres. L'ensemble

de nos politiques a une visée fondamentalement sociale, l'économie n'est qu'un moyen.